



COMMUNIQUE DE PRESSE

Anney, 1^{er} décembre 2022

Séance publique

Agriculture, Tourisme et Culture au cœur des décisions du Conseil d'administration du Conseil Savoie Mont Blanc

Le Conseil Savoie Mont Blanc :

Depuis 2001, les Départements de Savoie et Haute-Savoie coopèrent au sein d'une même structure, l'Assemblée des Pays de Savoie, devenue Conseil Savoie Mont Blanc le 8 juillet 2016, avec le double objectif de favoriser l'identité savoyarde et de mutualiser leurs engagements sur des politiques publiques d'intérêt commun.

Jeudi 1^{er} décembre, le Conseil d'Administration du Conseil Savoie Mont Blanc s'est réuni ce jour. Il a procédé à des ajustements budgétaires avec le vote de la Décision Modificative n°1.

✓ Tourisme

▪ Politique événementielle – Décision modificative n°1 - 2^{ème} répartition financière des crédits 2022 :

Attribution de 120 000 € pour 4 manifestations sportives se déroulant en décembre 2022 : une coupe du monde de ski-cross à Val Thorens (10 000 €), une coupe de ski alpinisme à Val Thorens (10 000 €), le Critérium 1^{ère} neige de Val d'Isère (40 000 €) et la coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand (60 000 €).

✓ Culture – Patrimoine – Lectures publiques

▪ Direction de la lecture publique : Adoption des conventions et aides financières du Plan de Développement de la Lecture publique : Dans la continuité du Plan de la Lecture publique adopté lors du dernier CA de juin, ce rapport présente les conventions et le principe des aides financières à mettre en œuvre dans le cadre de ce nouveau plan.

▪ Direction de la lecture publique : Programmations complémentaires, conventions et règlements

Programmations complémentaires :

- Fonds d'aides aux communes : 34 363 € en investissement en faveur de 18 communes et intercommunalités

- Aides en fonctionnement à 12 manifestations littéraires : 49 460 €. Il en résulte un besoin de crédits supplémentaires de 30 114 € pour soutenir l'ensemble de ces manifestations.

- Aide lien social : 6 000 € en fonctionnement pour la commune de Beaumont

Renouvellement des conventionnements avec les associations Lettres frontière et Lectures plurielles, la Convention Education artistique et culturelle pour le territoire de l'Avant Pays savoyard.

Validation des règlements relatifs aux modalités de prêt et de suivi des collections, et à la régulation des collections et autorisation de dons (encadrée par la loi de 2.

▪ Actions en faveur de la Culture – Belvédère des Alpes – modification d'une attribution

Changement de nom d'une compagnie théâtrale bénéficiaire d'une subvention allouée lors du CA de juin dernier.021)

✓ **Agriculture – Filière bois - Environnement**

▪ **Pour une agriculture et une filière forêt-bois d'excellence – 3ème répartition en fonctionnement**

Attribution de 2 000 € pour une manifestation agricole organisée par l'établissement LEGTA de Chambéry-La Motte Servolex et de 6 000 € complémentaires pour le Groupement Sanitaire des Savoie pour lutter contre le frelon asiatique.

▪ **Programmation pour une agriculture et une filière forêt-bois d'excellence – 3ème répartition en investissement**

Demande d'augmentation des Autorisations de programme 2022 de 350 000 € pour l'Agriculture et 350 000 € pour la Forêt, pour permettre de programmer les nombreux dossiers déposés auprès du CSMB, notamment l'engagement des derniers dossiers du Plan de développement rural qui prend fin cette année.

CONTACTS PRESSE

Haute-Savoie

Perrine Lods
04 50 33 58 61
media@hautesavoie.fr

Savoie

Véronique Lotito
04 79 96 73 26
veronique.lotito@savoie.fr

Propositions d'affecter :

- 1 105 670,64 € de subventions sur l'AP Agriculture dans le cadre des dispositifs CSMB (pastoralisme, ovins, caprins, production de légumes, arboriculture, viticulture, pêche, entreprises agroalimentaires)
- 514 582,87 € de subventions sur l'AP Forêt (débardage par câble, réhabilitation espaces forestiers, acquisition de parcelles)

Signature d'un avenant au Contrat AOP Noix de Grenoble (ajustements pour une meilleure articulation avec le Plan Stratégique national)